



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 120/2026

A LA SOCIETE SOLUTION FOR AFRICA SAS.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 23/ANSER/DG/PIP/2023, conclu avec l'Agence Nationale de l'Electrification et des Services Energétiques en milieu Rural et Périurbain (ANSER), pour un montant total hors taxe dollars américains un million neuf cent septante-cinq mille neuf cent quatre, nonante-quatre centimes (USD 1 975 904,94) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains treize mille huit cent trente et un, trente-trois centimes (USD 13 831,33), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 08/06/2026

Directeur Administratif et Financier



M. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000120